objectflor®
Your Flooring Partner

Le revêtement de sol design, lames moquette et lames moquette de propreté plombant

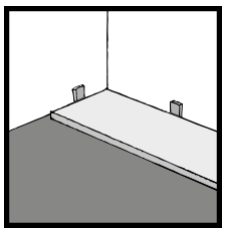
EXPONA SIMPLAY

1. INFORMATION GENERALES
La mise en œuvre des revêtements de sol décoratifs doit être effectuée conformément au DTU 53.12. Le support doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec (environ 3 % d'humidité). La pose doit être réalisée dans les règles de l'art.
Pour une utilisation optimale et pour la préservation des qualités des revêtements de sol résilients, les mesures de préparation du support ainsi que la mise en œuvre des produits et la pose du revêtement de sol jouent un rôle extrêmement important.
Malgré des contrôles de qualité réguliers, d'éventuels défauts ne peuvent être totalement exclus. Avant la pose, vérifier donc que les éléments de revêtement proviennent tous du même bain, qu'ils correspondent au motif choisi et ne présentent pas de défauts. Après découpe et / ou pose, les réclamations relatives aux imperfections visibles ne pourront en aucun cas être prises en compte.

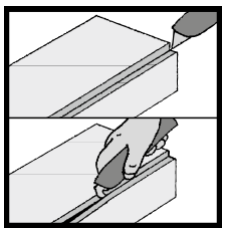
2. CONTROLE ET PREPARATION DU SUPPORT
Le support doit être contrôlé et préparé de sorte qu'il soit conforme au DTU 53.12. Il doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec en permanence (environ 3% d'humidité), résistant à la traction et à la compression et être exempt de fissures. La pose doit être réalisée dans les règles de l'art. En fonction du type de support, faire attention au taux d'humidité résiduelle admis et à d'éventuelles remontées d'humidité. Dans le cas d'un sol avec chauffage intégré, observer les réglementations en vigueur. La température en surface du revêtement ne doit pas excéder 27°C. Éteindre le chauffage au sol 48 heures avant la pose et le remettre 48 heures après la pose.
Les supports appropriés pour la pose sont p. ex. le PVC collé, linoléum, parquet, les sols en pierre, métaux ainsi que les chapes. Les substances de nettoyage et d'entretien existantes de même que les couches séparatrices d'adhérence doivent être retirées à l'aide d'un nettoyant pour sols approprié avant de procéder à la pose. Les surfaces doivent être traitées avec un primaire anti-poussière avant la pose de la première dalle ou lame. Les exigences du DIN 18202 tolérances dans le bâtiment doivent être observées. Pour fixer le revêtement sur le support, nous recommandons d'utiliser une colle poissante ou une pose libre.

3. POSE
La pose doit également être effectuée conformément au DTU 53.12, dans les règles de l'art. Les conditions climatiques ambiantes doivent impérativement être respectées: température au sol de 15 °C minimum, température de l'air ambiant de 18 °C minimum et 65 % maximum d'humidité relative de l'air.
Les revêtements de sol et produits de pose devront être acclimatés au minimum 48 heures avant la pose. Il est recommandé de mesurer la surface à équiper et de disposer les éléments de sorte que la proportion de découpes obtenue soit aussi faible que possible. En fonction de cette disposition, mettre ensuite en place un cordeau sur la longueur et la largeur de la pièce.

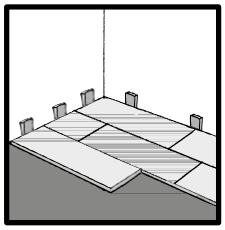
Deux techniques de pose sont admises:
La première en pose libre avec préalablement une aspiration du support et l'application d'un primaire pour qu'il soit exempt de poussière.
La deuxième en cohésion avec l'avis technique U4P3E2C2 passera par le blocage du produit sur le support avec une colle poisse uniquement pour le marché français pour être en cohésion avec cette certification. Cela dépendra des types de support et des recommandations des fabricants de poisse.



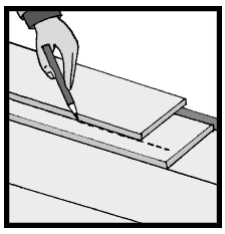
a. Découper le revêtement de sol et laisser un écart de 2 mm maximum avec les murs et tous les éléments fixes (encadrements de porte, tuyaux de chauffage, etc.).
Conseil : utiliser une bande de revêtement de 2 mm comme entretoise. La surface/dimension de pièce maximale s'élève à 10 m x 10 m. En cas de pose sur des surfaces plus importantes, des joints de dilatation doivent être incorporées dans le revêtement de sol. Ceux-ci doivent avoir au moins 4 mm de largeur.



b. Le revêtement de sol se coupe avec une lame trapézoïdale du côté de sa surface supérieure, la sous-couche de fibre de verre de renforcement ou la sous-couche lourde en bitume des lames de moquette doivent être ensuite découpées avec une lame croche.



c. Lors de la pose de lames, veiller à ce qu'un décalage des panneaux de tête d'au moins 15 cm soit observé.



d. Lors de la coupe de ladernière rangée d'éléments, observer une distance mur d'au moins 2 mm ! - Éliminez **toutes** les entretoises du mur ! L'écartement du mur est recouvert d'une plinthe. Veillez dans ce cas à ce que la dilatation du sol ne soit pas entravée par la plinthe.

Il est important de poser le revêtement sans tension. L'utilisation de colle ou de bandes adhésives n'est pas nécessaire. Au cas où de légers interstices se formeraient, par exemple en raison du déplacement d'objets lourds, les lames pourraient être remises en place sans difficulté. S'il est prévu de pousser des charges ou si le support est particulièrement lisse, veuillez contacter le service technique.
Dans les zones avec des baies vitrées, vérandas ou bien fenêtres avec exposition directe du soleil, nous recommandons d'utiliser une protection anti-UV appropriée.
Derrière les comptoirs des boulangeries, nous déconseillons d'installer des LVT Expona ou Cavalio. Les miettes de pain et la farine pourraient engendrer une usure prématurée. Nous conseillons d'y installer l'un de nos revêtements antidérapants de la gamme Safety.
Veuillez SVP tenir compte de nos instructions actuelles de nettoyage et d'entretien.

objectflor Art und Design Belags GmbH
Wankelstraße 50 · 50996 Köln · Telefon +49 (0) 2236 966 33-0 · Fax +49 (0) 2236 966 33-99 · info@objectflor.de · www.objectflor.de

Ein Unternehmen der James Halstead™ FLOORING